

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 29 mars 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 9 avril 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 avril 2019

MUSEES – POST-RECOLEMENT DES MUSEES BERNARD D'AGESCI ET DONJON - TRAVAUX D'ECRITURE SUR L'INVENTAIRE - NUMEROS RETROSPECTIFS ET DEPOT POUR L'EXERCICE 2018

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Alain BAUDIN, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Michel SIMON à Elisabeth MAILLARD

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Fabrice DESCAMPS, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Christelle CHASSAGNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Josiane METAYER, Michel PANIER, Michel SIMON

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190412-C70-04-2019-DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 AVRIL 2019

MUSEES – POST-RECOLEMENT DES MUSEES BERNARD D'AGESCI ET DONJON - TRAVAUX D'ECRITURE SUR L'INVENTAIRE - NUMEROS RETROSPECTIFS ET DEPOT POUR L'EXERCICE 2018

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, codifiée au Code du patrimoine, partie législative (ordonnance n°2004-178 du 20 février 2004),

Vu le décret d'application n°2002- 852 du 2 mai 2002,

Vu l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement (publié au journal officiel le 12 juin 2004),

Vu la circulaire n°2006-006 du 27 juillet 2006 relative aux opérations de récolement des collections des musées de France (décret n°2002-852 du 2 mai 2002 et arrêté du 25 mai 2004 publié au JORF du 12 juin 2004),

Vu la note-circulaire du 4 mai 2016 relative à la méthodologie du récolement des ensembles dits indéterminables et aux opérations de post-récolement des collections des musées de France,

Le délai supplémentaire d'un an et demi accordé aux musées de France pour achever le premier récolement décennal de leurs collections a pris fin le 31 décembre 2015.

Nos musées communautaires ont respecté l'obligation réglementaire avec une validation du procès-verbal de récolement en Conseil d'Agglomération du 14 mars 2016.

Afin de traiter les conséquences du premier récolement, le service des musées de France a établi une note-circulaire du 4 mai 2016 qui parachève l'arsenal juridique existant (art. L.451-2 du Code du Patrimoine) avec des recommandations méthodologiques et des précisions techniques sur toutes les opérations dites de « post-récolement ».

En l'absence de tout inventaire réglementaire, le post-récolement est mis à profit pour constituer ce document conforme à la réglementation et indispensable à une saine gestion des collections, en privilégiant la saisie informatique. La reconstitution d'un inventaire est une opération d'inventaire rétrospectif. Toute opération d'écriture sur l'inventaire résulte d'une décision du propriétaire des collections.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190412-C70-04-2019-DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019

Les inscriptions à titre rétrospectif et leur numérotation particulière sont exclusivement réservées à des biens faisant partie de la collection dont l'inscription a été omise, ou les numéros sont non conformes à l'arrêté du 25 mai 2004.

L'appartenance à la collection est étayée par des documents d'archives prouvant l'affectation aux collections du musée.

Ont été inscrits à l'inventaire rétrospectivement sur l'exercice 2018 pour régularisation suite au post-récolement :

- 2018.0.1 : Dans la Haute Isère – le Val par Henry Malfroy, huile sur toile, 2e quart 20e,
- 2018.0.2 : Lever de lune sur le col de Tignes – anonyme, huile sur toile,
- 2018.0.3 : Fonds Hippeault (1400 négatifs sur verre),
- 2018.0.4 : Paysage par Benjamin Delavault, huile sur toile, 1ère moitié 19e,
- 2018.0.5 : Les méditations du pied nu par Simone et Henri Jean, gravure, 2005,
- 2018.0.6 : Tirage photographique du Donjon – Niort, début 20e,
- 2018.0.7 : La Cheminée de la Salle des gardes du Château de Oiron par A. Bouneault, dessin, 1896,
- 2018.0.8 : Mausolées des Baudéan Parabère dans l'Église Notre-Dame à Niort par A. Bouneault, dessin à la plume, 4e quart 19e,
- 2018.0.9 : L'étang de la Fontaine-aux-loups par L.A. Combe-Velluet, huile sur toile, 1882,
- 2018.0.10 : Buste de Madame L... par P.E. Charrier, marbre, 1866,
- 2018.0.11.1 à 2018.0.11.21 : 21 tirages photographiques représentant des reproductions de portraits de Madame de Maintenon,
- 2018.0.11.22 / 2018.0.11.23 : deux gravures représentant Madame de Maintenon,
- 2018.0.12 : Sibylle Tiburtine d'après Claude Vouet, huile sur toile, 17e siècle,
- 2018.0.13 : Lagune de Venise au Matin par J.J Raymond de Fontanes, huile sur toile, 1er quart 20e,
- 2018.0.14 : Étude académique par Alfred de Savignac, huile sur toile, 19e siècle,
- 2018.0.15 : Paysage par Benjamin Delavault, huile sur toile, 1ère moitié 19e,
- 2018.0.16 : Fonds plaques photographiques/ provenance non identifiée,
- 2018.0.17.1 à 6 : Ensemble de 6 œuvres de H.J.J Geoffroy, dessins et lithographies,
- 2018.0.18 : portrait d'un militaire, anonyme, 19e siècle,
- 2018.0.19 : Les Bords de la Creuse par Charles Donzel, huile sur toile, 1864,
- 2018.0.20 : chapiteau Sacrifice d'Abraham, moulage en plâtre, Église Notre-Dame de la Couldre, Parthenay, début 19e siècle,
- 2018.0.21 : médaillon du Christ, moulage en plâtre, Église Notre-Dame de la Couldre, Parthenay, vers 1850,
- 2018.0.22 : Ange à droite, moulage en plâtre, Église Notre-Dame de la Couldre, Parthenay, vers 1850,
- 2018.0.23 : Ange à gauche, moulage en plâtre, Église Notre-Dame de la Couldre, Parthenay, vers 1850,
- 2018.0.24 : Vieillard de l'Apocalypse, moulage en plâtre, Église Notre-Dame de la Couldre, Parthenay, vers 1850,
- 2018.0.25 : Vice et Vertu, moulage en plâtre, Église Notre-Dame de la Couldre, Parthenay, vers 1850,
- 2018.0.26 : Rue de la Regratterie à Niort par P. Eychart, huile sur toile, 1ère moitié 20e,
- 2018.0.27 : Le Repas par Marguerite Vernaut, gravure, 19e,

Dépôt

D. 2018.1 – Fonds Carmel

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190412-C70-04-2019-DE Date de télétransmission : 12/04/2019 Date de réception préfecture : 12/04/2019
--

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser l'inscription à l'inventaire, en numéros rétrospectifs, des 27 références (items ou fonds) sur le registre des acquisitions et un fonds sur le registre des dépôts pour l'exercice 2018.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée